

Tu te poses des *questions* sur ton **choix d'études ?**

Tu envisages d'**abandonner ?**



## QUE PEUX-TU FAIRE ?

---



## COMMENT ET OÙ TROUVER DE L'INFORMATION PERTINENTE ?

---

- Sur les formations et les métiers
- Au niveau administratif



Pôle de l'académique **Namur**





# QUE PEUX-TU FAIRE ?

1. En parler avec des personnes de confiance pour comprendre ce qui se passe. Dans ton établissement, les enseignants, les responsables d'année, les conseillers des services d'aide à la réussite, les conseillers en orientation peuvent être ces personnes.

2. Réfléchir à la meilleure façon de mettre à profit le reste de l'année académique.

A titre indicatif, tu peux :

Te réorienter



Chercher un emploi



Réaliser un stage en entreprise



Vivre une expérience, éventuellement à l'étranger



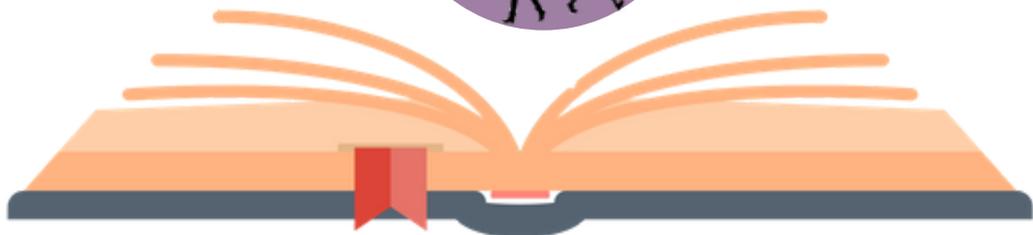
Continuer à participer aux activités d'enseignement de ton établissement



Te perfectionner en langues, en informatique...



Réfléchir à ton orientation





**Continuer à participer aux activités d'enseignement de ton établissement** (cours, cours de langues, stages, séminaires, examens) pour garder un rythme, rester en contact avec d'autres étudiants, développer des compétences, engranger des crédits, et ce, en attendant de t'inscrire à la rentrée prochaine dans une nouvelle filière.

### Te réorienter en cours d'année

Jusqu'au 30 novembre, il est possible de te désinscrire. Ainsi, l'année n'est pas comptabilisée comme année en échec (cf. conditions de finançabilité en page 7) et tu récupères 90% du montant du minerval. Mais attention : si tu souhaites te réorienter, sache que la date limite pour t'inscrire dans l'enseignement supérieur est fixée au 31 octobre.

Uniquement si tu es étudiant de Bloc 1, jusqu'au 15 février, tu peux modifier ton inscription sans droits d'inscription complémentaires afin de poursuivre ton année académique au sein d'un autre cursus (cf. article 102 du décret paysage - cette réorientation doit être motivée par l'étudiant et faire l'objet d'une approbation par le jury du cycle d'études vers lequel il souhaite s'orienter).



### Te perfectionner en langues, en informatique...



Plusieurs instituts de promotion sociale du Pôle académique de Namur proposent des formations, à prix démocratiques, notamment en langues ou en informatique : **ITN, ILFOP, IEPSCF, ESA, EICVN.**

En ce qui concerne les langues, tu trouveras toutes les informations et les contacts sur le site de l'ANLV. Pour tester ton niveau en langues, rends-toi sur place dans l'école de promotion sociale de ton choix ou passe un test en ligne via Wallangues.

Le Forem propose également des formations (cf. site du Forem, onglet : "Se former au Forem").

Pour t'aider dans ta recherche d'une formation, tu peux te rendre à la Cité des Métiers de Namur ou dans un service clientèle du Forem. Plusieurs sites internet peuvent également t'aider à trouver des formations ou d'autres activités (cafés langues, tables de conversation, etc.) pour te perfectionner en langues ou dans d'autres matières :

- le site de Wallangues
- le site du SIEP répertoriant les possibilités de cours de langues, de séjours linguistiques et de cours en ligne
- le site du Forem (onglet "FORMAPass")
- des sites permettant de trouver des MOOCs (ex : Coursera, Fun, Edx)

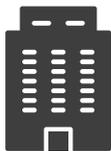


## Vivre une expérience, éventuellement à l'étranger



- Tu peux faire du volontariat via le projet Solidarité, via le Service citoyen, via le Service EcoCitoyen ou via l'ASBL Volont'R.
- La Plate-forme francophone du volontariat peut t'aider à trouver d'autres actions de bénévolat.
- En ce qui concerne l'étranger, une personne de contact au sein de ton institution peut t'informer sur les possibilités en termes de mobilité (cf. site du Pôle de Namur, onglet "mobilité internationale"). Le portail de la mobilité internationale des jeunes en Fédération Wallonie-Bruxelles peut également être une ressource utile.
- Le site web du WEP te permet de chercher un type d'expérience que tu souhaites vivre, en précisant la langue et la destination de ton choix.
- Plus largement, Infor Jeunes peut t'informer sur de nombreux sujets (jobs étudiants, séjours à l'étranger...).

## Réaliser un stage en entreprise



C'est une opportunité de découvrir en quoi consiste concrètement un métier qui t'intéresse. Le Forem propose des stages de mise en situation professionnelle (MISIP). Tu trouveras toutes les informations et les contacts à ce sujet en écrivant "Forem MISIP" dans un moteur de recherche. L'IFAPME peut également t'aider à mettre en place un stage en entreprise, sous réserve que l'action J-Plonge soit reconduite.

## Chercher un emploi

La Cité des Métiers de Namur est un espace d'information et de conseil qui propose différents services, anonymes, sans rendez-vous et totalement gratuits, pour t'aider dans la recherche d'un emploi, d'une formation ou d'un métier.

Tu trouveras également sur le site internet du Forem différentes informations, notamment la liste des métiers porteurs. Pour des informations, des conseils, des réponses plus personnalisés, tu peux te rendre dans un service clientèle du Forem.



## Réfléchir à ton orientation



- En rencontrant un conseiller en orientation (de ton institution ou d'un des services listés à la page 6 - point 1).
- Au 1er quadrimestre : en participant à MAP, un dispositif visant à faire le point avant d'envisager une éventuelle réorientation au 15 février ([www.poledenamur.be](http://www.poledenamur.be) - onglet "réorientation").

→ Au 2ème quadrimestre : en participant à ReBOND, un programme de formation et de réorientation pour :

- construire et valider de nouveaux projets d'études et/ou professionnels
- développer/consolider des compétences nécessaires à la réussite dans l'enseignement supérieur

### Informations générales :

Gentiane Boudrenghien - [www.poledenamur.be](http://www.poledenamur.be) (onglet "réorientation")  
[gentiane.boudrenghien@poledenamur.be](mailto:gentiane.boudrenghien@poledenamur.be) - 081 72 52 28

### Renseignements par établissement :

**GxABT-ULiège** : Catherine Colaux - [catherine.colaux@uliege.be](mailto:catherine.colaux@uliege.be) - 081 62 24 97

**HEAJ** : Ludivine Brocca - [ludivine.brocca@heaj.be](mailto:ludivine.brocca@heaj.be) - 0473 66 17 05

### HENALLUX :

- Départements IESN et paramédical : Sophie Cavigioli - [sophie.cavigioli@henallux.be](mailto:sophie.cavigioli@henallux.be) - 0474 70 27 48
- Département social, départements pédagogiques (Malonne - Champion) et autres départements de l'Henallux : Marie Laloux - [marie.laloux@henallux.be](mailto:marie.laloux@henallux.be) - 0479 67 92 60

**HEPN** : Marie Laloux - [marie.laloux@profs.hepn.be](mailto:marie.laloux@profs.hepn.be) - 0479 67 92 60

**IMEP** : Michel Lambert - [michel.lambert@imep.be](mailto:michel.lambert@imep.be)

**UNamur** : Johan Tirtiaux - [johan.tirtiaux@unamur.be](mailto:johan.tirtiaux@unamur.be) - 081 72 53 60

### Quelles sont les étapes pour poser sa candidature à ReBOND ?

- prendre un premier rendez-vous avec le conseiller de ton établissement/implantation (cf. ci-dessus)
- remettre à ce conseiller une lettre de motivation pour expliquer précisément :
  - ton parcours
  - les raisons qui t'amènent à remettre en question tes études actuelles
  - les hypothèses qui te conduisent à penser que le programme ReBOND constitue une bonne solution
- le conseiller te contacte pour te donner une réponse

## Notes :

- Il est impératif que tu restes inscrit(e) dans ton établissement pour être prioritaire pour ReBOND !
- Les allocations familiales sont maintenues et la bourse ne doit pas être remboursée pour les étudiants inscrits à ReBOND.
- Des aides à la réorientation (outils en ligne, ateliers, formations) sont mis en oeuvre par d'autres services, dans d'autres villes. Tu peux obtenir plus d'informations à ce sujet auprès de ton conseiller.

# COMMENT ET OÙ TROUVER DE L'INFORMATION PERTINENTE ?

Sur les  
formations et  
les métiers



1

En rencontrant un professionnel de l'orientation :

- le Service Info études de l'Université de Namur
- le CMP : le Centre Médico-Psychologique de l'Université de Namur
- la CDM : la Cité Des Métiers de Namur
- le SIEP : le Service d'Information sur les Etudes et les Professions

2

En participant à des séances d'information présentant ce qui caractérise différents types de formations et de métiers (université, haute école, promotion sociale, IFAPME, métiers en uniformes, etc.) : les Rendez-vous de la (ré)orientation ([www.poledenamur.be](http://www.poledenamur.be) - onglet "réorientation")

3

En consultant les annuaires des établissements d'enseignement de la Fédération Wallonie Bruxelles : le site web [www.enseignement.be](http://www.enseignement.be)

4

En rencontrant, en un lieu, un panel d'acteurs du monde de l'Enseignement, de la Formation et de l'Emploi : les salons SIEP (Bruxelles, Charleroi, Namur, Tournai, Wavre)

5

En développant ta connaissance des métiers, de leur place sur le marché de l'emploi, des secteurs d'activités où ils s'exercent, des offres d'emploi proposées aujourd'hui, des études et des formations qui peuvent mener à l'exercice de ces métiers :

- la Cité Des Métiers de Namur
- la plateforme "horizons emploi" sur le site du Forem
- la plateforme "métiers." sur le site du SIEP

6

En discutant avec des professionnels rassemblés en un même lieu : le Forum aux professions à Namur Expo (le 15 janvier 2020)



## Au niveau administratif

Après 18 ans, tu gardes tes droits aux allocations familiales si :

- tu as maximum 25 ans
- tu es inscrit(e) comme étudiant(e) (min. 27 crédits/an)
- tu ne travailles qu'un nombre limité d'heures

Des conditions spéciales s'appliquent pour les demandeurs d'emploi en stage d'insertion.

Plus d'informations sur le site de la Caisse publique d'allocations familiales en Wallonie - FAMIWAL. Pour obtenir des informations plus personnalisées, n'hésite pas à contacter ta caisse d'allocations familiales.

Si tu as droit à une **bourse d'études**, sache que tu devras la rembourser totalement ou partiellement si tu arrêtes ta formation. Le pourcentage du montant de la bourse à rembourser varie en fonction de la date à laquelle tu arrêtes.

Contacte Infor Jeunes pour plus d'informations à ce sujet.

Tu souhaites te réinscrire dans l'enseignement supérieur ? Tu te poses des questions par rapport à ta **finançabilité**[1] pour l'année à venir ?

Un test est disponible sur le site web de la FEF (Fédération des Etudiant(e)s Francophones - [www.fef.be](http://www.fef.be)). Il te donnera de premières indications sur ta finançabilité.

Attention, ce test ne prend pas en considération toutes les règles particulières de calcul de finançabilité. Nous t'invitons donc toujours à vérifier les indications qu'il te donne en t'adressant directement à l'établissement dans lequel tu souhaites t'inscrire.

[1] Pour qu'une institution accepte de t'inscrire de plein droit, tu dois avoir acquis un certain nombre de crédits au terme d'un nombre maximum d'années académiques.

# Liens utiles

**ANLV - Académie Namuroise des Langues Vivantes** - [www.anlv.be](http://www.anlv.be)

**ASBL Volont'R** - [www.volontr.be](http://www.volontr.be)

**Cité des Métiers de Namur** - [www.cdmnamur.be](http://www.cdmnamur.be)

**Centre Médico-Psychologique de l'Université de Namur** - [www.unamur.be/services/social/cmp](http://www.unamur.be/services/social/cmp)

**Coursera** - [www.coursera.org](http://www.coursera.org)

**EDX** - [www.edx.org](http://www.edx.org)

**Enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles** - [www.enseignement.be](http://www.enseignement.be)

**FAMIWAL - Caisse publique d'allocations familiales en Wallonie** - [www.famiwal.be](http://www.famiwal.be)

**Forem - Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi** - [www.leforem.be](http://www.leforem.be)

**FUN - France Université Numérique** - [www.fun-mooc.fr](http://www.fun-mooc.fr)

**IFAPME** - [www.ifapme.be](http://www.ifapme.be)

**Infor Jeunes** - [www.infor-jeunes.be](http://www.infor-jeunes.be)

**Plateforme francophone du volontariat** - [www.levolontariat.be](http://www.levolontariat.be)

**Pôle académique de Namur** - [www.poledenamur.be](http://www.poledenamur.be)

**Portail de la mobilité internationale des jeunes en FWB** - [www.mobilitedesjeunes.be](http://www.mobilitedesjeunes.be)

**Service citoyen** - [www.service-citoyen.be](http://www.service-citoyen.be)

**Service Eco-citoyen** - [www.volontaire-granderegion.com/le-service-ecocitoyen](http://www.volontaire-granderegion.com/le-service-ecocitoyen)

**Service Info études de l'Université de Namur** - [www.unamur.be/etudes/rheto/info-etudes](http://www.unamur.be/etudes/rheto/info-etudes)

**SIEP - Service d'information sur les Etudes et les Professions** - [www.siep.be](http://www.siep.be)

**Solidarcité** - [www.reseau-solidarcite.be](http://www.reseau-solidarcite.be)

**Wallangues** - [www.wallangues.be](http://www.wallangues.be)

**WEP** - [www.wep.be](http://www.wep.be)

Pour plus d'informations, contactez le **service d'aide à la réussite** de ton établissement.

RETROUVE DES INFORMATIONS ET DES SITES INTERNET UTILES SUR : [WWW.POLEDENAMUR.BE](http://WWW.POLEDENAMUR.BE)

LE PRÉSENT CARNET S'INSPIRE D'UN DOCUMENT RÉALISÉ PAR LE SERVICE CAP SUP' DE L'HENALLUX QUE NOUS TENONS À REMERCIER POUR LE PARTAGE DE CETTE RESSOURCE.